

La déclaration

✓ Principes

En vertu du principe de la liberté d'association, une association peut fonctionner sans être déclarée.

Intérêt à déclarer légalement l'existence de l'association

Pour avoir la capacité juridique, c'est à dire, pour pouvoir par exemple demander des subventions, soutenir une action en justice, acheter ou vendre en son nom, une association doit être rendue publique.

Cela implique deux formalités :

- la déclaration à la préfecture ou à la sous-préfecture,
- la publicité de cet acte par une insertion au Journal Officiel.

✓ Procédure

La déclaration de l'association est faite à la préfecture du département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où se situe le siège de l'association.

La déclaration doit contenir les informations suivantes :

- le titre de l'association, exact et complet, suivi du sigle s'il y a lieu ;
- son objet ;
- l'adresse de son siège social ;
- les noms, professions, domiciles et nationalités des personnes qui, à un titre quelconque, sont chargées de son administration ;
- un exemplaire de ses statuts daté et certifié conforme par au moins deux personnes ou membres fondateurs.

Le dossier peut être déposé au guichet.

Mise à jour septembre 2011

✓ Formulaire

MODELE PROPOSE

pour la déclaration (initiale) d'une association **(1)**

Monsieur le Préfet, (ou sous-Préfet)

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 1er de son

décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite **(2)** :

.....
.....

dont le siège social est à : **(3)**

.....
.....

cette association a pour but : **(4)**

.....
.....

.....
.....

.....
.....

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

PRESIDENT

Mr, Mme, Mlle : (rayer la mention inutile)

Nom.....Prénom.....

.....

Né à

.....Le.....Nationalité.....

.....

Domicilié à

.....

.....

Code Postal.....

Commune.....

Exerçant la profession

de.....Tél.....

TRESORIER

Mr, Mme, Mlle : (rayer la mention inutile)

Mom.....

Prénom.....

Né à.....

Le.....Nationalité.....

domicilié à

.....

.....

Code Postal.....

Commune.....

Exerçant la profession de.....

Tél.....

SECRETAIRE

Mr, Mme, Mlle : (rayer la mention inutile)

Nom.....

Prénom.....

Né à.....

Le.....Nationalité.....

Domicilié à

.....

.....

Code Postal.....

Commune.....

Exerçant la profession de.....

Tél.....

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.
Veuillez agréer, Monsieur le Préfet (ou sous-préfet)(6), l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à.....le.....

Signatures : **(7) Président Trésorier Secrétaire**

1) A établir sur papier libre

2) Reproduire le titre exact de l'association, tel qu'il figure dans les statuts

3) Préciser l'adresse complète du siège social

4) Reproduire l'article des statuts relatif à l'objet ou au but de l'association

Sources :

- Vos droits service public
- Loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret d'application du 16 août 1901
- www.jura.pref.gouv.fr

Mise à jour septembre 2011